

✓ Saved

<https://www.paris-normandie.fr/id416950/article/2023-05-25/harcelement-scolaire-quatre-...>

✍ Par Paris-Normandie

🕒 12 min read

Harcèlement scolaire : quatre mineurs mis en examen après le suicide de Lindsay, 13 ans

Quatre mineurs ont été mis en examen pour « harcèlement scolaire ayant conduit au suicide » après le suicide d'une adolescente de 13 ans à Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais) le 12 mai, a annoncé jeudi 25 mai 2023 le procureur de Béthune dans un communiqué.



Le harcèlement scolaire avait déjà été signalé auprès de l'établissement - Crédit photo gendarmerie de Louviers

PARIS
NORMANDIE

Publié: 25 Mai 2023 à 18h08 Temps de lecture: 2 min



Quatre mineurs ont été mis en examen pour harcèlement scolaire ayant conduit au suicide de Lindsay. Une personne majeure a, elle, été mise en examen pour « *menaces de mort* », a ajouté le procureur de Béthune, précisant que les cinq personnes avaient été placées sous contrôle judiciaire, conformément aux réquisitions du parquet. Une information judiciaire avait été ouverte le 20 mai des chefs de « *harcèlement scolaire* » ayant pour « *effet une dégradation des conditions de vie altérant la santé et ayant conduit la victime au suicide* ».

Selon le rectorat de l'académie de Lille, cette élève, Lindsay, était scolarisée en 4ème au collège Bracke-Desrousseau de Vendin-le-Vieil. Elle s'est donné la mort le 12 mai en soirée à son domicile.

Une « *première situation de harcèlement* » avait été signalée la concernant, « *traitée par l'établissement* », a précisé le rectorat à l'AFP. Elle avait débouché sur « *une commission harcèlement et les sanctions adéquates avaient été prononcées* », a-t-il ajouté. Un élève mis en cause à ce moment-là avait ensuite quitté l'établissement, a-t-il précisé.

Une cellule de soutien

Une cellule de soutien a été mise en place depuis le 15 mai dans le collège. « *Je pense à Lindsay, sa famille, ses amis. Nous continuons le combat* », avait twitté mercredi soir le ministre de l'Education Nationale, Pap Ndiaye, à l'occasion de la remise du prix « Non au Harcèlement ».

« *Le harcèlement à l'école est un fléau que nous devons combattre collectivement : pour le bien-être de nos élèves, pour leur sécurité, pour le vivre-ensemble* », avait-il ajouté.

Un dispositif de prévention du harcèlement scolaire dans les écoles élémentaires et collèges, le programme pHARe, a été expérimenté à partir de 2019 dans six académies. Il doit achever cette année sa généralisation à toutes les écoles élémentaires et collèges publics.

Selon le ministère, 91% des collèges et 64% des écoles sont désormais inscrits dans ce programme. À la demande de Pap Ndiaye, les recteurs devront mobiliser les services

académiques et départementaux pour atteindre l'objectif de 100%.

 Saved
Lire aussi

Des échauffourées éclatent devant la salle Pleyel à Paris, où se tient l'assemblée générale de TotalEnergies

Isère: une fillette enlevée par son père, l'alerte enlèvement déclenchée

Royaume-Uni: une voiture heurte les grilles de Downing Street, un homme arrêté

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Écoles, collèges et lycées Justice, droits et liberté